

Bureau de Ligue

president@lfw-blida.dz
contact@lfw-blida.dz

Séance du 07.12.2016

Etaient Présents :

Mr. FERGANI	Adel Hafid.	Président
Mr. ZIDANE	Fath Allah.	
Mr. BELLIL	Abderezzak.	
Mr. ACHOUR	Benaouda	
Mr. KACIMI	Omar.	
Mr. EL KINAÏ	Mohamed	
Mr. OUMERT	Mourad.	
Mr. SALHI	Djamel	
Dr. KERBOUCHE	Abdelouahab	
Mr. DEGHRAR	Djillali.	

Absents Excusés:

Mr. SALHI	Rachid
Mr. LARICHE	Abdellah.
Mr. RADJI	Mohamed.

Séance ouverte à 18h00 par Monsieur FERGANI Abdel'Hafid, Président de la LFW Blida qui souhaita la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

- 1 - COURRIER ARRIVEE.
- 2 - COURRIER DEPART.
- 3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS.
- 4 - DIVERS.

Courrier Arrivée

- ✓ **Courrier de la F.A.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.F.P :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.F.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.N.F.A :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier L.I.R.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.R.F-BLIDA :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier des L.F.W :**
 - De la l.f.w – **Tipasa**, demandant un trio d'arbitre pour la rencontre « Seniors » « **E.S.Meurad -G.B.Sidi Rached** ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
 - De la l.f.w – **Tipasa**, demandant un trio d'arbitre pour la rencontre « Seniors » « **N.M.Zéralda – W.R.B.Attatba** ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
- ✓ **Courrier Direction Technique Zonale :**
 - Néant.

✓ **Courrier de la WILAYA – D.J.S :**

- De la **D.J.S-Blida**, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre de Coupe de gendarmerie. **Noté et transmis à la D.A.W.**

✓ **Courrier Clubs :**

- Du C.S.A « **W.M.Boufarik** », A/S du chevauchement des rencontres au stade de Boufarik. **Noté et transmis à la D.O.C**
- Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations au trio d'arbitre de la rencontre « **Seniors** », « **U.S.O.Mouzaïa – C.S.Chebli** » **Noté et transmis à la D.A.W.**
- Du C.S.A « **M.C.Bou Arfa** », Rapport sur la rencontre « **U-20** », « **M.C.Bou Arfa – M.C.Glacière** ». **Noté et transmis à la D.O.C.**
- E-mail du C.S.A « **I.R.B.Soumaa** », demandant la rectification d'un avertissement donné à un de ses joueurs Seniors. **Noté et transmis à la C.D.**
- Du C.S.A « **A.S.E.Chiffa** », demandant audience au bureau de ligue. **Noté.**
- Du C.S.A « **A.S.E.Chiffa** », Rapport sur la rencontre Seniors « **C.R.B.Oued Djer – A.S.E.Chiffa** », et certificats médicaux de leurs joueurs blessés. **Noté et transmis à la C.D.**
- Du C.S.A « **U.S.M.Aïn Aïcha** », demandant audience au bureau de ligue. **Noté.**
- Du C.S.A « **A.S.W.Hallouya** », recours sur des sanctions disciplinaires. **Regrets, suivre les voies de recours règlementaires.**
- Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations aux arbitres des rencontres « **Jeunes** » « **U.S.O.Mouzaïa – C.R.B.Oued Djer** » **Noté et transmis à la D.A.W.**

✓ **Courrier Divers :**

- Du groupement de la gendarmerie nationale, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre de Coupe de gendarmerie. **Noté et transmis à la D.A.W.**

Courrier Départ

- Lettre transmise à Mr. **Le Chef De Cabinet la wilaya de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **06 et 10 Décembre 2016**.
- Lettre transmise à Mr. **Le D.J.S de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **09 et 10 Décembre 2016**.

Audiences

✓ **Le bureau de ligue a reçu en audience :**

- Mr. **MOUAÏCI Hakim**. (A.S.W.Hallouya).
- Mr. **BOUADEL Fatah** (U.S.M.Aïn Aïcha).
- Mr. **HADAD Atmane** (U.S.M.Aïn Aïcha).

Des explications ont été données aux intéressés.

Travaux des Commissions

Commission de Discipline	Lu et Approuvé
Direction d'Arbitrage de Wilaya	Lu et Approuvé
Direction Technique de Wilaya	Lu et Approuvé
Direction d'Organisation des Compétitions	Lu et Approuvé

L'Ordre du jour étant épuisé, Le Président de la Ligue remercie les membres pour leur participation, et la séance fut levée à 20 h 00.

LE PRESIDENT DE LIGUE
Mr. FERGANI ABDELHAFID

P/LE SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE
Mr. SALHI DJAMEL

Divers

CONSULTATION DU SITE INTERNET

Il est porté à la connaissance des clubs qu'après la parution des désignations sur le Bulletin Officiel, les clubs sont tenus de consulter le Site Internet de la ligue : www.lfw-blida.dz et le tableau au niveau de la Ligue, pour prendre connaissance des éventuelles modifications dans la programmation et changements des lieux de rencontres et/ou horaire.

AUDIENCES

Il est porté à la connaissance des clubs que toute demande d'audience au Bureau de Ligue devra être expressément motivée et déposée huit (08) jours avant la date de la réunion. Par ailleurs, seul le Président du CSA ou un membre élu de l'exécutif dûment mandaté pour représenter le club sera reçu en audience par le Bureau de Ligue.

E-MAIL des CLUBS

Les clubs sont tenus d'utiliser les e-mails mis à leur disposition lors de l'enregistrement des licences, pour toute correspondance adressée à la ligue.

Bulletin Officiel n°10 du 11.12.2016
Commission de Discipline
cd-lfwb@lfw-blida.dz

Procès-verbal N°10 : Séance du Lundi 05.12.2016

- Etaient présents :

- BELLIL Abderezzak.
- REZKI Messaoud.
- KAHOUK Ahmed.

- Courrier :

- Rapports des arbitres et commissaires aux matchs.

- Audience :

- SAKET Mohamed Réda – Arbitre.
- MOKDAD Mohamed – Arbitre.
- AZZAZ Walid – Joueur – IRBC.
- KHALFAOUI Walid – Joueur – A.S.E.C.
- BENGHRIBI Zohir – Joueur – A.S.E.C.
- FOULI Farouk – Joueur – A.S.E.C.
- RAKH Wahid – Président – A.S.E.C.
- RABER EL MAÏZI Billel – Entraîneur Seniors – C.R.B.O.D.

- Traitement des Affaires :

8^{ème} Journée – « SENIORS » - HONNEUR

Affaire N°53 : Rencontre I.R.E.B – U.S.M.A.A		du 02.12.2016		
Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
TAHAR DJEBAR Abdelkader	1610332	IREB	Jeu Dangereux	Avertissement
ARAB Ishak Abdelkader	1630015	USMAA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
MAKOUICHE Mourad	1610247	USMAA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
DJELLALI Abdelhaq	1610299	USMAA	Contestation Décision	01 Match ferme + 1.000DA.
BOUADEL Fatah (Entraîneur Adjoint)	160006	USMAA	Est convoqué à la Direction Technique de Wilaya le Dimanche 11 Décembre 2016 à 14h00	
Affaire N°54 : Rencontre A.S.W.H – C.R.A.M		du 02.12.2016		
Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
TAIRI Hichem	1610295	ASWH	Jeu Dangereux	Avertissement
GUESMI Hamza	1610282	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement
MEZIANE Younes	1610286	ASWH	Jeu Dangereux	Avertissement
EL KINAI Farid	1610157	CRAM	Jeu Dangereux	Avertissement
DAHMANI Mohamed	1610004	CRAM	Jeu Dangereux	Avertissement

ZAOUI Walid	1610156	CRAM	Jeu Dangereux	Avertissement
--------------------	----------------	-------------	----------------------	----------------------

Affaire N°55 : Rencontre U.S.O.M – C.S.C du 03.12.2016

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
ATTOU Mounir	1610174	USOM	Jeu Dangereux	Avertissement
BELKOUS Hassan	1610037	CSC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
GUESOUM Ahmed	1610043	CSC	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°56 : Rencontre G.A.C – W.M.B du 02.12.2016

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
KHENAFIF Khelifa	1610158	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
RAHMOUNE Mohamed	1610060	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
KHELIL Abderrahmane	1610056	GAC	Jeu Dangereux	Avertissement
BOUSSALEM Mohamed	1610188	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement
//	//	WMB	Arrivée Tardive de l'équipe	Amende 2.000D.A.

Affaire N°57 : Rencontre R.C.B.K – I.R.B.C du 03.12.2016

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
CHAOUCH Nabil	1610303	RCBK	Jeu Dangereux	Avertissement.
IBOUD Salim	1630020	RCBK	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
OUASSAID Moussa	1610304	RCBK	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
TOUATI Abderrahmane	1610320	RCBK	Comportement Anti Sportif	Avertissement
ALIOUANE Mohamed	1610017	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement.
BEZZOUA Abdenour	1610017	IRBC	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
HADJ ABDELKADER Mohamed	1610014	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement.
AZZAZ Walid	1610006	IRBC	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Officiel	(04) Matchs fermes + 5.000 DA.

Affaire N°58 : Rencontre M.C.G.I – I.R.B.O.C du 02.12.2016

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
AMIRAT Mohamed	1610116	IRBOC	Jeu Dangereux	Avertissement
HASSENE Mohamed	1610128	IRBOC	Jeu Dangereux	Avertissement
DOUKANI Fouad	1630033	IRBOC	Jeu Dangereux	Avertissement

BOUKHALFA Zouhir	1610240	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement
AMRANE Seifeddine	1610233	MCGI	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
BRAHIMI Abderezak	1610325	MCGI	Comportement Anti Sportif	Avertissement
SAIFI Ahmed	1610232	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement
HAMADOUCHE Rachid	1610229	MCGI	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
HACHEMI Mohamed	1610244	MCGI	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
//	//	MCGI	Conduite incorrecte de l'équipe	Amende de 1.000DA

Affaire N°59 : Rencontre C.R.B.O.D – A.S.E.C du 02.12.2016

- Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, rapport de l'arbitre, rapport du commissaire au match, rapport du club A.S.E.Chiffa, Certificats médicaux des joueurs de l'A.S.E.Chiffa : BENGRIBI Zouhir Lic 1610086 - ALILI Ali Lic 1610082 - FOULI Farouk Lic 1610085);
- Après audition de l'arbitre directeur de la rencontre;
- Après audition de l'arbitre Assistant (agressé) ;
- Après audition des responsables des deux clubs C.R.B.Oued Djer et A.S.E.Chiffa ;

- ✓ **Attendu que** : la rencontre a été arrêtée définitivement à la **70ème minute** du jeu sur le score de **(02-02)**, suite à une agression sur l'arbitre assistant de la rencontre par le joueur de l'équipe de **l'A.S.E.Chiffa**, en l'occurrence : **KHALFOUI Walid – Lic 1630432**;
- ✓ **Attendu que** : ce dernier non content de la décision de l'arbitre qui a accordé un but pour l'équipe locale, se dirigea vers l'arbitre assistant et lui asséna un coup de poing sur le visage ;
- ✓ **Attendu que** : le joueur du **C.R.B.Oued Djer** : **BENAÏCHA Mohamed – Lic 1610211**, lui aussi non content de cette décision, a menacé l'arbitre assistant qui, ne du son salut qu'à l'intervention du service d'ordre ;
- ✓ **Attendu que** : dans leurs rapports l'arbitre et le commissaire au match confirment ces faits ;
- ✓ **Attendu que** : suite à cela, il y a eu un envahissement du terrain par les supporters de l'équipe locale qui ont agressé les joueurs de l'équipe visiteuse ;
- ✓ **Attendu que** : la nature de ces faits ne puisse en aucun cas permettre à l'arbitre de terminer la rencontre dans de bonnes conditions.

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément aux articles 47 – alinéa 4, 65, et 119 - alinéa a, du règlement des championnats de Football Amateur - Edition 2016:

- **KHALFOUI Walid – Lic 1630432 – ASEC** : Agression sans lésion corporelle sur un officiel de match ; sanction : **Un (01) an de suspension ferme** à compter du 05.11.2016 + **10 000 DA d'amende**;
- **Match perdu par pénalité** à l'équipe "Seniors" de **l'A.S.E.Chiffa**, pour en attribuer le gain à l'équipe "Seniors" du **CRBOD**, qui marque **(03) points** et un score de **Trois buts à Zéro**.
- **C.R.B.Oued Djer** : **Deux (02) matchs à huis clos +15.000 DA Amende**.

Nom Et Prénom	Licence	Club	Motif	Sanction
BENAÏCHA Mohamed	1610211	CRBOD	Menaces Envers Officiel	(04) Matchs fermes + 2.500 DA.
LARRAS Zakaria	1610223	CRBOD	Contestation De Décision	01 Match ferme + 1.000 DA
AIDA Remdane	1610212	CRBOD	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
BEZZARI Hocine	1610081	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
BENSLIMANI Abdelkader	1610080	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
FOULI Farouk	1610085	ASEC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
BENGRIBI Zouhir	1610086	ASEC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
//	//	ASEC	Conduite incorrecte de l'équipe	Amende de 1.000DA

Affaire N°60 : Rencontre M.C.B.A – I.R.B.S du 03.12.2016

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BOUDISSA Abderezzak	1610094	MCBA	Contestation Décision	01 Match ferme +1.000DA. (ART 102)
BOURAGHA Ahmed	1610108	MCBA	Jeu Dangereux	Avertissement
YKRELEF Mohamed	1610272	IRBS	Jeu Dangereux	Avertissement
SIDI MOUSSA Mohamed	1610274	IRBS	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Reprise Affaire N°52 : Rencontre C.S.C – A.S.W.H. du 26.11.2016

- **Attendu que :** Le joueur **TARAYOUN Ali – Lic 163028 (A.S.W.H)** signalé par les officiels du match pour agression envers adversaire en fin de partie ;
- **Attendu que :** a été convoqué par la commission (P.V N°09 sur B.O. N°09 du 04.12.2016) ;
- **Attendu que :** le joueur n'a pas répondu à la convocation de la commission de discipline ;

la Commission de discipline décide :

- ✓ **TARAYOUN Ali – Lic 163028 (ASWH) : 03 Matchs de suspension fermes A/C de 05/12/2016 + 5.000 DA Amende.**

Reprise Affaire N°33 : Rencontre I.R.E.B – M.C.B.A. du 15.11.2016

- **Attendu que :** Le joueur **YOUSFI Ahmed – Lic 1610093 (M.C.B.A)** signalé par les officiels du match pour insultes envers officiels en fin de partie ;
- **Attendu que :** a été convoqué par la commission (P.V N°06 sur B.O. N°07 du 20.11.2016) ;
- **Attendu que :** le joueur n'a pas répondu à la convocation de la commission de discipline ;

la Commission de discipline décide :

- ✓ **YOUSFI Ahmed – Lic 1610093 (M.C.B.A): 04 Matchs de suspension fermes A/C de 05/12/2016 + 5.000 DA.**

CHAMPIONNAT « U – 20 »

Affaire N°01 J : Rencontre I.R.E.B – I.R.B.O.C du 02.11.2016

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
BENYETTOU Youcef	1630330	IREB	Jeu Dangereux	Avertissement.
CHETOUANE Karim	1630025	IREB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
HAMAIZI Sofiane	1630207	IRBOC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
HACINI Brahim	1630415	IRBOC	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Affaire N°02 J : Rencontre A.S.E.C – M.C.B.O.E.A du 02.11.2016

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
EDDALIA Amine	1630139	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
FERNANI Mohamed Redha	1630144	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
ESCHROUGUI Ahmed Amine	1630137	ASEC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BERBAH Azzedine	1630334	MCBOEA	Jeu Dangereux	Avertissement
HATEB Takieddine	1630355	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Jeu Dangereux
SOUDAKI Oualid	1630339	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
ABID Allaeddine	1630357	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°03 J : Rencontre R.C.B.K – U.S.S du 03.11.2016

- Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille de match, rapport de l'arbitre) ;
- ✓ **Attendu que** : la rencontre a été arrêtée définitivement à la **86^{ème} minute** du jeu sur le score de **(08-01)**, suite à une bagarre entre les joueurs du **R.C.B.K**, en l'occurrence: **KAMES Abderrahmane – Lic 1630466, NOUIDJEM Redha Lic – 1660489, et GOUBRID Abdelmalek Lic – 1630457, et des spectateurs** ;
- ✓ **Attendu que** : dans son rapport, l'arbitre confirme cette bagarre ;
- ✓ **Attendu qu'** : après un laps de temps donné aux responsables de l'équipe locale pour faire sortir les intrus, l'arbitre a constaté la présence de ces supporters ;
- ✓ **Attendu que** : la nature de ces faits ne puisse en aucun cas permettre à l'arbitre de terminer la rencontre dans de bonnes conditions.

Par tous ces motifs la commission décide :

Conformément aux articles 55, et 39 - alinéa 2, du règlement des championnats de Football des Catégorie Jeunes – Edition 2015:

- **Match perdu par pénalité à l'équipe "U – 20" du R.C.Bir Khadem pour en attribuer le gain à l'équipe de "U – 20" de l'U.S.Souakria, qui marque 03 (Trois) Points, et sur le score de 03 (Trois) buts à 00 (Zéro) ;**

➤ **Une Amende de 5.000,00 DA est infligée à l'équipe «R.C.Bir Khadem».**

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
KAMES Abderrahmane	1630466	RCBK	Bagarre entraînant l'arrêt définitif de la partie	02 Matches fermes en plus de l'avertissement qui sera comptabilisé comme simple avertissement + 5.000 DA
NOUIDJEM Redha	1660489	RCBK	Bagarre entraînant l'arrêt définitif de la partie	02 Matches fermes en plus de l'avertissement qui sera comptabilisé comme simple avertissement + 5.000 DA
GOUBRID Abdelmalek	1630457	RCBK	Bagarre entraînant l'arrêt définitif de la partie	02 Matches fermes en plus de l'avertissement qui sera comptabilisé comme simple avertissement + 5.000 DA
LADI Billel	1630464	RCBK	Expulsion : Cumul de Cartons (Contestation Décision + Comportement Anti Sportif)	01 Match ferme en plus de l'avertissement reçu qui sera comptabilisé comme simple avertissement + 1.000DA.

CHAMPIONNAT « U - 17 »

Affaire N°04 J : Rencontre A.S.E.C – M.C.B.O.E.A du 02.11.2016

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
BENSALAH Mohamed	1660148	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
EZZRAIMI Abdelkader	1660141	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
BEZARI Aymen	1660150	ASEC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BOANSER Imad Eddine	1660386	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°05 J : Rencontre M.C.B.A – M.C.G.I du 03.12.2016

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
RELID Mohamed Ilyès	1660150	MCBA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BADAOUI Cherif	1660407	MCGI	Comportement Anti Sportif	Avertissement.

Affaire N°06 J : Rencontre G.A.C – C.R.A.M du 03.12.2016

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
REDJADJ Tarek	1660105	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
TEKARI Seif Eddine	1660101	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BEZARI Bilel	1660104	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement

HABBAS Sofiane	1660098	GAC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BEGHA Rabah	1660065	CRAM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BOUAICHA Mohamed Amine	1660071	CRAM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
MENNAD Mohamed	1660073	CRAM	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Article 143 : Responsabilité du décompte des sanctions

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la Responsabilité exclusive des clubs.

Note

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

Article 20: Informations publiées sur les sites internet de la ligue et/ou de la FAF

Le club doit obligatoirement s'informer des décisions prises par la ligue ou la FAF et publiées dans les bulletins officiels et/ou sur leurs sites Internet.

Article 132 : Mauvaise organisation

La mauvaise organisation d'une rencontre signalée par les officiels de match est sanctionnée par une amende de :

- Cinq mille (5.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.
- * En cas de récidive l'amende est doublée et une suspension du stade peut être prononcée.

Article 121 : Crachat sur un officiel de match

Le crachat sur un officiel de match est sanctionné par : - Six (06) mois fermes de suspension pour le joueur fautif ;

- Un (01) an ferme de suspension de toute fonction officielle pour le dirigeant fautif ;
o Une amende de :
- Dix mille (10.000 DA) dinars pour le joueur des divisions honneur et pré-honneur ;
- Vingt mille (20.000 DA) dinars pour le dirigeant des divisions honneur et pré-honneur :

Article 133 : Absences des cadres administratifs et/ou médecins et entraîneurs aux séminaires et stages.

L'absence non justifiée des cadres administratifs, médecins et entraîneurs aux séminaires et stages organisés par la FAF, la ligue ou les autres structures entraîne la sanction suivante :

- o Une amende de :
- Vingt mille (20.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

Direction d'Organisation des Compétitions

doc-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 05.12.2016

- Etaient présents :

RADJI Mohamed Directeur.
BENAOUDA Achour Membre
CHARFI Rabah Membre

- Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- HOMOLOGATION.
- DESIGNATION.
- TRAITEMENT DES AFFAIRES.

1. - COURRIER ARRIVEE :

- Néant.

2. - HOMOLOGATION:

- **8ème Journée Championnat
« Honneur » - Seniors**

A.S.W.H	01 - 02	C.R.A.M
C.R.B.O.D	P.A	A.S.E.C
G.A.C	03 - 00	W.M.B
I.R.B.O.C	02 - 00	M.C.G.I
I.R.E.B	02 - 01	U.S.M.A.A
M.C.B.A	01 - 03	I.R.B.S
R.C.B.K	01 - 01	I.R.B.C
U.S.O.M	02 - 02	C.S.C

✓ **2ème Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 15 »			Groupe « A » « U - 17 »			Groupe « A » « U - 20 »		
I.R.E.B	00-00	I.R.B.O.C	I.R.E.B	02-01	I.R.B.O.C	I.R.E.B	00-00	I.R.B.O.C
G.A.C	09-01	C.R.A.M	G.A.C	03-02	C.R.A.M	G.A.C	N.J	C.R.A.M
I.R.B.S	00-01	U.S.M.A.A	I.R.B.S	02-00	U.S.M.A.A	I.R.B.S	04-00	U.S.M.A.A
R.C.B.K	N.J	U.S.S.	R.C.B.K	03-07	U.S.S.	R.C.B.K	P.A	U.S.S.
C.S.C	04-00	W.M.B	C.S.C	01-01	W.M.B	C.S.C	03-01	W.M.B
W.R.B	01-05	A.S.W.H	W.R.B	05-02	A.S.W.H	W.R.B	01-04	A.S.W.H

✓ **2^{ème} Journée championnat «Jeunes»**

Groupe « B » « U - 15 »			Groupe « B » « U - 17 »			Groupe « B » « U - 20 »		
A.S.E.C	00-02	M.C.B.O.E.A	A.S.E.C	01-01	M.C.B.O.E.A	A.S.E.C	01-02	M.C.B.O.E.A
C.S.M	02-04	W.S.M	C.S.M	00-01	W.S.M	C.S.M	N.J	W.S.M
C.R.M.Z	01-00	A.S.A	C.R.M.Z	02-02	A.S.A	C.R.M.Z	03-02	A.S.A
C.R.B.O.D	02-01	U.S.O.M	C.R.B.O.D	03-00	U.S.O.M	C.R.B.O.D	02-03	U.S.O.M
M.C.B.A	03-00	M.C.G.I	M.C.B.A	00-00	M.C.G.I	M.C.B.A	N.J	M.C.G.I
J.M.M	04-00	I.R.B.C	J.M.M	04-02	I.R.B.C	J.M.M	02-02	I.R.B.C

3. DESIGNATION :

- ✓ 10^{ème} Journées championnat « Honneur » - Seniors.
- ✓ 4^{ème} Journée « Gr - A » « Gr - B » - Jeunes.

4. TRAITEMENT DES AFFAIRES:

AFFAIRE N° 01/J : - Rencontre « R.C.Bir Khadem – U.S.Souakria » « U-15 » à Bir Khadem du 03.12.2016 ; « 2^{ème} Journée Gr 'A' »

- **Après lecture de la feuille de match ;**
 - **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**
 - **Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du R.C.Bir Khadem au lieu et heure prévus de la rencontre ;**
 - **Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du R.C.Bir Khadem, annula la rencontre ;**
 - **Attendu que l'équipe du R.C.Bir Khadem n'a pas justifié son absence à ce jour.**
 - **Par ces motifs, la Commission décide :**
- (Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)*
- ✓ **Match perdu par pénalité au Club du « R.C.Bir Khadem » pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.Souakria » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).**
 - ✓ **Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club du « R.C.Bir Khadem ».**
 - ✓ **Cette absence constitue le 1^{er} Forfait délibéré de l'équipe « U-15 » du « R.C.Bir Khadem ».**

AFFAIRE N° 02/J : - Rencontre « C.Sidi Madani – W.S.Médéa » « U-20 » à Sidi Madani du 03.12.2016 ; « 2^{ème} Journée Gr 'B' »

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**
- **Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du W.S.Médéa au lieu et heure prévus de la rencontre ;**

Bulletin Officiel n°10 du 11.12.2016

- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du W.S.Médéa, annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du W.S.Médéa n'a pas justifié son absence à ce jour.

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « W.S.Médéa » pour en attribuer le gain du match au Club du « C.Sidi Madani » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).
- ✓ Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club du « W.S.Médéa ».
- ✓ Cette absence constitue le 1^{er} Forfait délibéré de l'équipe « U-20 » du « W.S.Médéa ».

AFFAIRE N° 03/J : - Rencontre « M.C.Bou Arfa – M.C.Glacière » « U-20 » à Chiffa communal du 03.12.2016 ; « 2^{ème} Journée Gr 'B' »

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel

- Attendu que les deux équipes ainsi que les arbitres officiellement désignés étaient présents au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'ambulance;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre après avoir constaté l'absence de l'ambulance, annula rencontre ;

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 14 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « M.C.Glacière » pour en attribuer le gain du match au Club du « M.C.Bou Arfa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)
- ✓ Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « M.C.Bou Arfa ».

LE DIRECTEUR
Mr. RADJI MOHAMED

LE SECRETAIRE
Mr. BENAOUA Achour

Désignation

11^{ème} Journée Championnat « HONNEUR »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
CHIFFA COMMUNAL	A.S.E.Chiffa – I.R.E.Bouinen	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
AMROUSSA	C.R.Amroussa – I.R.B.Ouled Chebel	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
OULED CHEBEL	C.S.Chebli – Guerrouaou A.C	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
BAHLI (SOUMAA)	I.R.B.Soumaa – R.C.Bir Khadem	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
BEN CHAABANE	U.S.M.Aïn Aïcha – A.S.W.Hallouya	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
BOUFARIK	W.M.Boufarik – M.C.Glacière	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Seniors	15H00
CHIFFA COMMUNAL	M.C.Bou Arfa – U.S.O.Mouzaïa	SAMEDI 17 DECEMBRE 2016	Seniors	14H30
CHIFFA VILLE	I.R.B.Chiffa – C.R.B.Oued Djer	SAMEDI 17 DECEMBRE 2016	Seniors	14H30

Médecin et Ambulance

*Le club qui reçoit doit obligatoirement s'assurer de la présence d'un Médecin et d'une ambulance pour toute rencontre de football.
Si l'absence du médecin ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre, le club encourt les sanctions prévues par l'article 21 des Règlements du championnat de football amateur des divisions honneur et pré-honneur.*

Service d'ordre

*Le club recevant (organisateur) est tenu d'assurer la sécurité nécessaire au bon déroulement de toute rencontre de football.
Si l'absence de sécurité est constatée par l'arbitre, le club encourt les sanctions prévues par l'article 50 du Règlement du championnat de football amateur EDITION 2016.*

5^{ème} Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - A »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
BOUFARIK	W.M.Boufarik – I.R.B.Soumaa	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
OULED CHEBEL	C.S.Chebli – Guerrouaou A.C	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BEN CHAABANE	U.S.M.Aïn Aïcha – U.S.Souakria	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
AMROUSSA	C.R.Amroussa – I.R.B.Ouled Chebel	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	U-20	//
			U-17	09H00
			U-15	11H00
BAHLI (SOUMAA)	A.S.W.Hallouya – R.C.Bir Khadem	SAMEDI 17 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
BEN CHAABANE	W.R.Ben Chaabane – I.R.E.Bouinen	SAMEDI 17 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00

5^{ème} Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - B »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
OUED DJER	C.R.B.Oued Djer – C.Sidi Madani	VENDREDI 23 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
MOUZAÏA	U.S.O.Mouzaïa – I.R.B.Chiffa	VENDREDI 23 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
CHIFFA COMMUNAL	A.S.E.Chiffa – J.M.Mouzaïa	VENDREDI 23 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BENI CHEGRANE	C.R.Mouzaïa – M.C.Glacière	VENDREDI 23 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
CHIFFA VILLE	W.S.Médéa – M.C.Bou Arfa	SAMEDI 24 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
OUED EL ALLEUG	M.C.B.Oued El Alleug – A.S.Ansar	SAMEDI 24 DECEMBRE 2016	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00

L'absence de l'entraîneur d'une équipe au cours d'une rencontre est sanctionnée financièrement par :

- o Une amende de :**
- Dix mille (10.000 DA) dinars pour les clubs des divisions Honneur et Pré-Honneur**

Les clubs n'ayant pas déposé de licence entraîneurs, sont pénalisés d'une amende conformément à l'article 53 du Règlement des championnats de Football Amateur.

NOTE AUX ARBITRES

« Feuille et rapport de match »

En application des articles 54 et 55 du Règlement des Championnats de Football Amateur traitant, respectivement, de la feuille et du rapport de match, l'Arbitre principal désigné officiellement est tenu de :

- ◆ **transmettre par Fax ou par Email dans les **trois (3) heures** qui suivent la rencontre :**
 - **l'original de la feuille de match;**
 - **le rapport relatant les faits saillants de la rencontre ;**
- ◆ **de remettre ou adresser au Secrétariat Général de la Ligue dans les Vingt quatre (24) heures qui suivent la rencontre :**
 - **l'original de la feuille de match (Primatas: blanc et jaune);**
 - **le rapport de match relatant les faits saillants de la rencontre**
 - **le rapport complémentaire relatant tout autre fait non signalé (avertissements - expulsions) ou omis d'être inscrit sur la feuille de match ;**
 - **le rapport sur les réserves techniques, éventuelles;**
 - **Une copie de la feuille de match annexée à la fiche d'indemnité d'arbitrage.**